2007-03827/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Patrimoine religieux – 21 M$ supplémentaires
LA MINISTRE DIANE LEMIEUX LANCE UN INVENTAIRE NATIONAL ET INAUGURE UN CHANTIER-ÉCOLE DE RESTAURATION DE LA MAÇONNERIE

Montréal, le 3 mars 2003 – Lors d'une conférence de presse tenue à la cathédrale St. James, la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, a annoncé l'ajout de 20 M$ au programme de Soutien à la restauration du patrimoine religieux, ce qui porte à 144,4 M$ l'aide consentie à ce secteur par le gouvernement du Québec depuis la mise en œuvre du programme en 1995. Ce montant sera versé à la Fondation du patrimoine religieux du Québec qui gère le programme en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications. La Ministre a également profité de l'événement pour lancer officiellement le programme national d'inventaire des lieux de culte, assorti d'un budget de 1,045 M$.

« Nous avons entrepris un vaste chantier collectif afin de sauvegarder nos bâtiments religieux, ces témoins importants de l'histoire et de l'évolution de la société québécoise. Dans certains cas, nous avons dû agir très rapidement pour assurer la conservation de ce précieux héritage. Aujourd'hui, il nous faut prendre la mesure de cet héritage », a déclaré la ministre Lemieux.

Inventaire national

Ainsi, à partir du mois d'avril et jusqu'au mois de décembre, 38 jeunes diplômés d'architecture, d'histoire, d'histoire de l'art ou d'urbanisme parcourront les différentes régions du Québec afin de réaliser l'inventaire des 3000 lieux de culte construits avant 1975. C'est sur la base de cet inventaire que le Ministère et la Fondation du patrimoine religieux du Québec pourront, dans une deuxième étape, procéder à l'évaluation et à la hiérarchisation patrimoniale de ces bâtiments.

La réalisation de la première phase de cet inventaire est rendue possible grâce à une aide de 845 000 $ versée par le Fonds Jeunesse et à celle de 200 000 $ attribuée par le Ministère à la Fondation du patrimoine religieux pour la rémunération, l'embauche, la formation et les déplacements des jeunes diplômés.

La cathédrale St. James devient chantier-école

La ministre Lemieux a par ailleurs inauguré le chantier-école de maçonnerie qui entreprend la formation de restaurateurs. Depuis la mise en place du programme de Soutien à la restauration du patrimoine religieux, la cathédrale St. James, qui a reçu à ce jour quelque 3 M$, a été le théâtre de plusieurs chantiers, notamment pour la restauration des tours ouest et est, des travaux de maçonnerie, de fenestration et de restauration des vitraux. La dernière tranche de subvention de 500 000 $, accordée pour la restauration de la maçonnerie de la rosace et de la

façade de l'église, a permis d'ouvrir le chantier en cours, chantier qui devient à compter d'aujourd'hui une école de formation pour des restaurateurs de maçonnerie.

« Grâce à la collaboration d'un ensemble de partenaires, nous avons pu saisir cette chance extraordinaire de former des maçons à des techniques hautement spécialisées de restauration et, du même souffle, contribuer à maintenir et perpétuer des savoir-faire traditionnels », a affirmé la ministre d'État à la Culture et aux Communications.

Ce chantier-école, sous la supervision de la firme L.M. Sauvé, spécialisée en maçonnerie, a vu le jour grâce à la participation d'un ensemble de partenaires, dont la Commission de la construction du Québec, l'Internationale des maçons du Québec, le ministère du Travail, le ministère de l'Éducation et l'École des métiers de la construction de la Commission scolaire de Montréal.

Source :

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007